


COMMUNE DU TEICH 1 Allée de Cantelaude		
Réf. Cadastre: Section BM - n°326 à 334	Date: 28/04/2023	Echelle: 1/500
Propriété de la Commune du Teich		
 Plan de Bornage de la Division arketude@gmail.com - 09 53 77 11 60	Phase: DIV	Dossier: 22-153

Nota :

L'emplacement des réseaux souterrains n'a pas fait l'objet d'une détection - position indicative

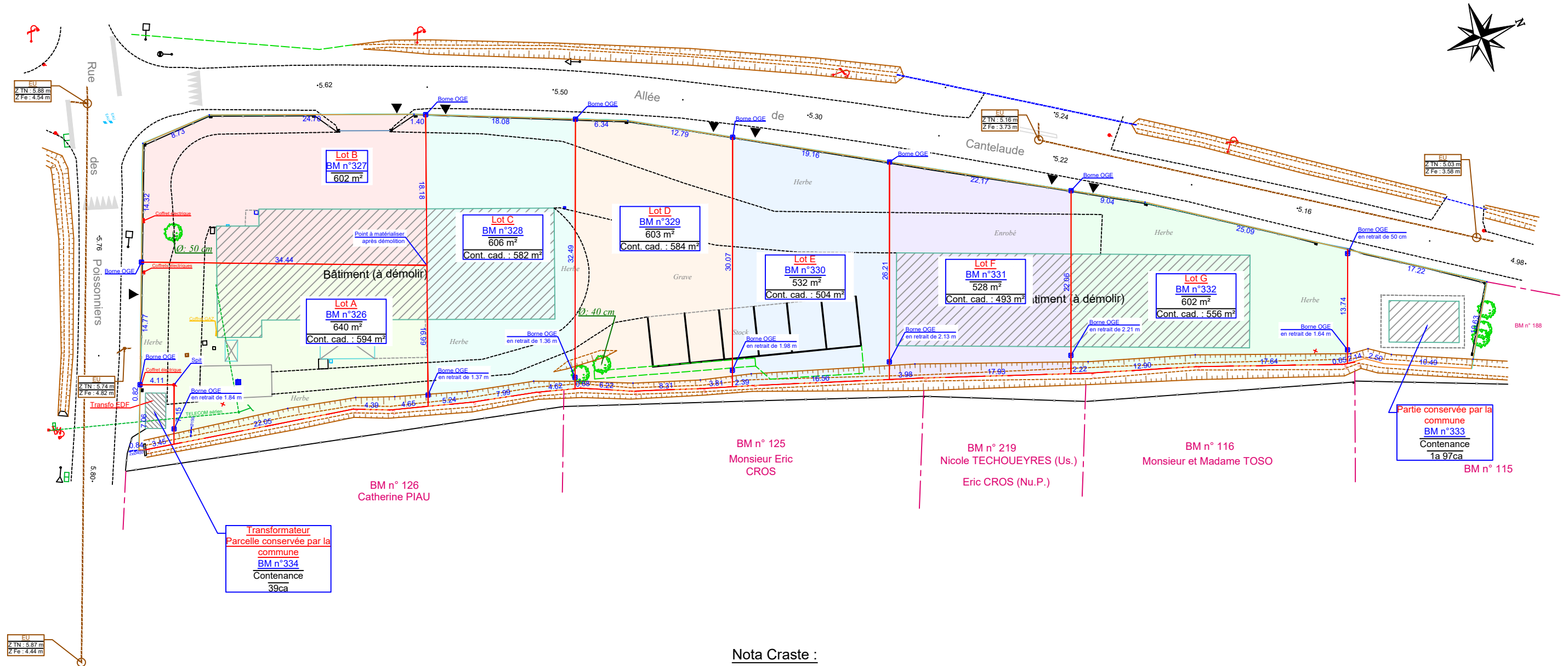
- Application cadastrale - non garantie
- Limite de division
- Limite reconnue par bornage amiable / Axe de la craste

Système de référence planimétrique : RFG 93 CC45
Système de référence altimétrique : NGF - IGN 69 (GPS)

Les superficies réelles sont indiquées dans les étiquettes et comprennent la demi-craste
Les contenances cadastrales exclues la demi-craste

- ▶ Accès aux lots
- ⊙ Borne OGE implantée le 26/04/2023

Parcelle mère Section BM - n°85



Nota Craste :

Conformément à l'avis du SIBA aucune plantation ou clôture ne sont autorisée dans une emprise de 2 m à partir du haut de la berge. Une servitude de passage est établie sur cette zone au profit de la commune et du SIBA pour arrêter leurs interventions respectives. Cette craste est mitoyenne et doit être maintenue en état débroussaillé/nettoyé.

Les réseaux présents entre les lots sont à condamner.
Chaque lot sera raccordé de manière indépendante.